



Chronologie des relations Suisse-UE depuis 2013 (sous l'angle de l'accord institutionnel)

- 18.12.2013** Adoption du mandat de négociation pour les questions institutionnelles par le Conseil fédéral.
- 09.02.2014** Acceptation de l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse» par le peuple et les cantons.
- 22.05.2014** Première ronde de négociation sur un accord institutionnel entre la Suisse et l'UE. La négociation sera interrompue de novembre 2014 à novembre 2015 en lien avec la mise en œuvre de l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse».
- 24.11.2015** Reprise des négociations sur l'accord institutionnel.
- 16.12.2016** Le Parlement approuve la mise en œuvre de l'art. 121a Cst. (initiative «Contre l'immigration de masse»).
- 06.04.2017** Rencontre entre la PC Leuthard et le prés. Com. eur. Juncker portant sur l'accord institutionnel.
- 23.11.2017** Rencontre entre la PC Leuthard et le prés. Com. eur. Juncker (offre de l'UE de prévoir un mécanisme de règlement des différends avec un tribunal arbitral).
- 31.01.2018** Décision du Conseil fédéral donnant le mandat au DFAE, en collaboration avec le DFJP et le DEFR, de sonder plusieurs points auprès de l'UE (dont le règlement des différends et la garantie des mesures d'accompagnement actuelles). Un mandat est également donné au DFJP d'examiner si la Suisse est en mesure de faire des concessions en lien avec la directive relative au droit des citoyens de l'Union.
- 05-09.02.2018** Ronde exploratoire avec l'UE sur la base du mandat donné par le Conseil fédéral.
- 02.03.2018** Décision du Conseil fédéral précisant le mandat de négociation sur les questions institutionnelles du 18 décembre 2013. La précision porte notamment sur le règlement des différends (solution sur la base d'un tribunal arbitral).
- 23.11.2018** Rencontre ministérielle entre le CF Cassis et le commissaire Hahn (Zurich). L'UE considère la négociation relative à l'accord institutionnel comme conclue, ce que conteste la Suisse.
- 07.12.2018** Décision du Conseil fédéral de lancer des consultations sur le texte de l'accord institutionnel. Le CF estime que le résultat des négociations correspond dans une large mesure aux intérêts de la Suisse. Il renonce néanmoins à parapher le texte en raison de points à régler concernant

	les mesures d'accompagnement et la directive relative au droit des citoyens de l'UE.
Janvier 2019	UE: instruction formelle aux services de la Commission de suspendre ou retarder les discussions en cours avec la Suisse en attendant un résultat dans l'accord institutionnel (confirmation de la «doctrine Selmayr». Blocage de certains dossiers en lien avec l'accord institutionnel).
1^{re} moitié 2019	Consultations menées par le Conseil fédéral auprès des acteurs concernés en Suisse.
07.06.2019	Décision du Conseil fédéral approuvant le rapport relatif aux consultations et demandant des clarifications sur trois aspects: la directive relative au droit des citoyens de l'UE, la protection des salaires et des travailleurs, les aides d'Etat. Ces points sont communiqués le même jour à la Commission européenne dans une lettre au prés. Com. eur. Juncker.
Dès l'été 2019	La délégation de politique extérieure du Conseil fédéral élabore avec les cantons et les partenaires sociaux des propositions de solutions concrètes aux trois points nécessitant des clarifications.
Juillet 2019	UE: l'équivalence boursière accordée temporairement à la Suisse n'est pas prolongée. La mesure suisse visant à protéger l'infrastructure boursière suisse est activée à la suite de cela.
03.12.2019	Le Parlement approuve une 2 ^e contribution aux États membres de l'UE, sous la forme de deux crédits sur la cohésion et la migration. Il y attache cependant une condition indiquant que ces fonds ne peuvent être engagés tant que la Suisse est visée par des mesures «discriminatoires» de l'UE.
20.01.2020	Rencontre entre la PC Sommaruga, les CF Cassis et Keller-Sutter et la prés. Com. eur. von der Leyen (Davos).
27.09.2020	Rejet de l'initiative populaire «pour une immigration modérée» (initiative dite «de limitation»).
11.11.2020	Décision du Conseil fédéral sur sa position concernant les clarifications et la reprise des discussions avec l'UE.
13.11.2020	Échange téléphonique entre la PC Sommaruga et la prés. Com. eur. von der Leyen où la Suisse présente à l'UE son offre concernant les clarifications.
21.01.2021	Reprise des discussions avec l'UE. Après une première rencontre entre Stéphanie Riso, vice-cheffe du cabinet de la présidente de la Commission européenne, et la secrétaire d'État Livia Leu, six rondes formelles de discussions intenses, substantielles et concrètes suivent.
23.04.2021	Rencontre entre le PC Parmelin et la prés. Com. eur. von der Leyen pour faire le point de la situation et tirer un bilan politique des discussions en cours.
Avril-Mai 2021	Consultation des commissions de politique extérieure et des cantons.